

**QUESTION URGENTE DE M. HEYVAERT À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES
INFRASTRUCTURES, SUR « LE PREMIER
BAROMÈTRE CYCLABLE WALLON »**

**QUESTION URGENTE DE MME BERNARD À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES
INFRASTRUCTURES, SUR « LE VÉLO, LE
PARENT PAUVRE DE LA WALLONIE »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle les questions urgentes à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, de :

- M. Heyvaert, sur « le premier baromètre cyclable wallon » ;
- Mme Bernard, sur « le vélo, le parent pauvre de la Wallonie ».

La parole est à M. Heyvaert pour poser sa question.

M. Heyvaert (Ecolo). – Monsieur le Ministre, le premier baromètre wallon cyclable vient de sortir. En une minute, je ne vais pas pouvoir broser tous les résultats de celui-ci, mais je voulais mettre deux points en avant.

Le premier, c'est que sont les communes qui s'en sortent le mieux. On voit que ce sont des communes qui ont fait le choix du vélo il y a 10 ans. Cela illustre bien l'importance d'une politique à long terme par rapport au vélo.

Le deuxième, ce sont les caractéristiques des répondants : 95 % de ceux-ci ont le permis et 90 % une voiture. Malgré le profil des répondants, ce sont des personnes que l'on peut aller chercher, qui sont aujourd'hui dans leur voiture et que l'on peut mettre sur un vélo. Ils reprennent trois points importants : l'infrastructure, la sécurité et tous sont d'accord pour qu'il y ait moins de voitures sur nos routes. En illustrant cela, on voit bien qu'il faut plus de place pour tous les usagers.

Lundi, en commission, on vous accusait de donner beaucoup trop d'importance aux vélos par rapport aux voitures électriques. Qu'allez-vous continuer à faire pour que l'on continue à vous accuser de promouvoir le vélo ?

M. le Président. – La parole est à Mme Bernard pour poser sa question.

Mme Bernard (PTB). – Monsieur le Ministre, le Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens, le GRACQ, a interrogé 13 500 personnes pour faire le point sur la qualité des politiques communales à l'égard du vélo.

Les résultats figurent dans le baromètre publié ce matin, mais ceux-ci sont plutôt décevants.

Sur 100 communes, qui représentent 64 % de la population totale de Wallonie, à peine deux sont jugées comme favorables au vélo. Par contre, trois quarts des cyclistes interrogés estiment que l'environnement cyclable est médiocre, mauvais ou très mauvais.

Des communes ont pris des initiatives, mais dans d'autres communes, comme à Liège, malgré 10 ans de subsides, il n'y a pas beaucoup de changement.

Les cyclistes demandent des réseaux cyclables entretenus et séparés du réseau et du trafic routiers ; ce qui permet d'éviter les conflits entre usagers.

Quand on demande aux non-cyclistes pourquoi ils ne circulent pas en vélo, la moitié d'entre eux ne répondent pas, comme on pourrait s'y attendre, que c'est à cause de la météo ou du relief vallonné, mais par manque d'aménagements cyclables et par sentiment d'insécurité sur les routes.

Monsieur le Ministre, quelles mesures allez-vous prendre pour que les communes s'investissent dans le développement du vélo sur leur territoire ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures. – Madame et Monsieur les Députés, ce baromètre traduit une situation de besoins et d'attentes très fortes par rapport à la politique cyclable. C'est ce que nous avons clairement inscrit dans l'accord de gouvernement et c'est ce que nous sommes en train de faire. C'est une politique qui doit s'inscrire dans la durée, surtout en ce qui concerne les travaux, puisque les besoins exprimés concernent tout d'abord la sécurité et les infrastructures. Ce sont des travaux qui s'inscrivent dans une certaine planification dans le temps.

Comme vous le savez, des budgets très importants ont été dégagés dans le cadre du plan Infrastructures et Mobilité pour tous. Ils sont pour partie en cours de réalisation et pour une autre partie en cours d'adoption définitive par le Gouvernement tout prochainement sur la liste précise des travaux.

Le Gouvernement sera saisi prochainement d'un projet de plan d'action qui reprend l'ensemble des actions cyclables. Différentes actions ont déjà été mises en œuvre, notamment l'engagement d'un manager vélo centré sur la politique cyclable au niveau de l'administration et un autre engagement centré sur le réseau cyclable.

Les deux communes les mieux classées, à savoir Ottignies et Marche-en-Famenne, étaient dans le tout premier appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable », il y a deux législatures. C'est un travail qui doit s'inscrire dans la durée au niveau communal.

Pour répondre à Mme Bernard sur la façon d'inciter les communes, nous misons énormément, au-delà des investissements régionaux, sur les investissements communaux. Il y a eu le deuxième appel à projets sous cette législature et le droit de tirage a démarré. Toutes les communes peuvent, avec des moyens déterminés suivant leur taille, bénéficier de moyens spécifiques pour la politique cyclable.

Tout ce travail est en cours, mais il est clair que c'est un travail de longue haleine parce que l'on vient d'un déficit très important.

M. le Président. – La parole est à M. Heyvaert.

M. Heyvaert (Ecolo). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour ces premières réponses.

Je reviendrai plus précisément en commission par rapport à toutes les actions qui peuvent être entreprises et que vous entreprenez déjà.

J'espère que jusqu'à la fin de la législature, on pourra vous accuser de privilégier le vélo, car c'est une politique importante en termes de mobilité et de santé, mais aussi pour le climat.

M. le Président. – La parole est à Mme Bernard.

Mme Bernard (PTB). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour vos réponses.

Il y a des choses mises en route, il y a une question de moyens et il y a aussi une question de volonté politique. Il est nécessaire de donner des coups de pouce aux communes pour la lutte contre le vol, le stationnement illicite et l'entretien des infrastructures, mais aussi pour la consultation des usagers.

Par exemple, à Liège, on est en train de construire un parking à vélos autour de la gare Saint-Lambert, mais on n'a pas consulté les associations de cyclistes. Il y a des choses à améliorer.

Nous reviendrons dans les mois qui viennent sur ce dossier.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

M. le Président. – Conformément à l'article 68 du règlement, les questions d'actualité ont lieu en ce début de séance.